



Tabac

N°05
27/06/2018



Animateur filière

Alexandra Labache
FREDON Aquitaine
a.labache@fredon-aquitaine.org

Kadidiatou KANE

ARVALIS
K.KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Tabac
N°5 du 27/06/2018 »



Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr

et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV

Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture

- **Stade** : Stade chou à début de montaison en moyenne.
- **Conséquences des conditions météorologiques.**

Observations parasitaires

Maladies

- **Botrytis** : peu de parcelles touchées avec dégâts faibles à modérés.
- **Alternariose** : peu de parcelles touchées. Secteurs limités. Faibles dégâts.
- **Virose** : développement des virus. Nombre de parcelles touchées plus important que lors du dernier BSV mais les dégâts restent faibles.

Ravageurs

- **Noctuelles terricoles** : présence signalée sur plusieurs parcelles. Seuil théorique de risque non atteint.
- **Taupins** : présence observée sur plusieurs parcelles avec des dégâts parfois importants.
- **Pucerons** : bien répartis et peu actifs. Contenus par les auxiliaires.
- **Punaises** : développement des punaises sur plusieurs parcelles.
- **Nématodes** : premières attaques signalées.
- **Limaces et criquets** : présence sur une parcelle pour chaque ravageur.

Adventices

Adventices toujours présentes. Salissement moins important en comparaison au dernier BSV.

Ambrosie à feuilles d'armoïse : signalez sa présence.

Autres informations

- **Auxiliaires** : coccinelles bien implantées. Présence de chrysopes et de syrphes.

Stade de la culture

• Parcelles de référence

Les parcelles de référence sont pour la plupart soit au stade chou, soit au stade début de montaison (BBCH3000).

Les parcelles étant au stade chou sont :

- Aussevielle (64)
- Puch d'Agenais (47)
- Saint Palais de Phiolin (17)
- Cuzorn (47)

Celles au stade début de montaison (BBCH3000) sont :

- Amuré (79)
- Saint-Ignat (63)
- Loupiac de la Réole (33)
- La Fouillade (12)
- Vivonne (86)

Les parcelles d'Aizenay (85) et de Saint-Pierre d'Eyraud (24) sont, quant à elles, au stade montaison (BBCH5010). La parcelle de Masseube (32), qui est au stade plantation (BBCH1060), présente un léger retard. Sur celle-ci, au 22 juin, 50% des tabacs étaient plantés.

L'ensemble des parcelles sont saines à l'exception de celle d'Amuré qui présente du botrytis. Les conditions météorologiques plus favorables ont permis la reprise du binage qui est en cours, notamment sur les parcelles de Loupiac de la Réole (33), du Puch d'Agenais (47) et de Saint-Palais de Phiolin (17).



Parcelle de tabac au stade avant montaison

Photo : D. Saurel – Midi Tabac

• Parcelles tour de plaine

Pour les tours de plaine, les parcelles sont, en moyenne, au stade chou.

Ce stade est observé sur les parcelles des zones de :

- Saint-Sylvestre-sur-Lot (47)
- Campuzan (65)
- Charre (64)
- Thuret (63)
- Senestis (47)
- Saintes (17)

Les parcelles d'Horsarriou (40) et de Saussens (31) sont au stade reprise. Celles des zones de La Fouillade (12), de Bergerac (24) et de Vivonne (86) au stade début de montaison (BBCH3000) et celles des zones d'Aizenay (85) au stade montaison (BBCH5010).

Les dernières plantations ont pu avoir lieu dans les zones de Bergerac (24) ainsi que sur celles de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47). De nombreux binages ont été effectués la semaine dernière sur cette dernière. L'amélioration des conditions climatiques a également permis la réalisation des binages, buttages et sarclages sur la zone de Saintes (17) : les tabacs sont en pousse active.

Dans la zone de Saussens (31), dans la période du 17/06 au 25/06, les plantations étaient achevées à 90%. Les parcelles de la zone de Thuret (63) commencent à souffrir au vu de l'enracinement superficiel.

- **Conséquences des conditions météorologiques**

En ce qui concerne les parcelles de référence, celle du Puch d'Agenais (47) a été légèrement sinistrée par les excès d'eau. Celle de Saint-Palais de Phiolin (17) a également été impactée par un excès d'eau mais le binage a permis une bonne reprise.

La reprise est difficile pour les plantations déjà en place de la zone de Saussens (31), ces dernières ayant beaucoup souffert de stagnation d'eau.

Des sinistres dus à la grêle ainsi qu'aux excès d'eau ont été signalés dans la zone de La Fouillade (12) ainsi que sur quelques parcelles de la zone de Senestis (47). Les zones de Charre (64) et de Campuzan (65) ont également souffert de cet excès d'eau.



Dégâts des eaux et de grêles sur parcelle de tabac

Photo : D. Saurel – Midi tabac



Plantations difficiles sur parcelles de Burley

Photo : N. Barret - TGA

Observations parasites

Les observations ont été réalisées sur une surface d'environ 1 150 ha.

Maladies

• Botrytis

Tour de plaine :

Des traces de Botrytis sont repérées dans les zones d'Horsarrieu (31) sur 4 ha.

Quelques dégâts, inférieurs à 20%, sont également observés sur les parcelles des secteurs de Saussens (31).

Parcelle de référence :

En ce qui concerne les parcelles de référence, seuls la parcelle d'Amuré (79) est malade et présente des symptômes de botrytis.

Evaluation du risque :

La plantation est un stade d'observation du botrytis sur plants. Lors de la plantation, veillez à éliminer les plants atteints de botrytis pour éviter les risques de développement au champ. Les observations de botrytis sont moins nombreuses que lors du BSV précédent et les dégâts sont faibles.

Conditions favorables au développement du champignon :

- Humidité relative avoisinant 95% ;
- Températures comprises entre 17°C et 23°C ;
- Périodes pluvieuses.

Mesures prophylactiques contre le botrytis au champ :

- Si des chancre au collet sont observés au pied des plantes, la réalisation d'un buttage est possible pour favoriser la formation de racines secondaires ;
- Les irrigations en cours de matinée ou début d'après-midi sont préférables, jamais le soir, afin de permettre aux plantes de sécher avant la nuit.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Botrytis.pdf

• Alternariose

Des symptômes d'alternariose ont été signalés sur la parcelle de référence d'Amuré (79).

Des traces d'alternariose sont également présentes sur les zones de Vivonne (86) sur 30 ha et d'Amuré sur 15 ha.

Des dégâts, inférieurs à 20%, sont aussi signalés sur 12 ha de la zone de Vivonne (12).

Evaluation du risque :

Le stade du plein champ est à risque pour le développement de l'alternariose. Cependant, actuellement, les dégâts sont rares et peu étendus (signalements seulement sur deux zones). Surveillez vos plantations et appliquez les mesures prophylactiques.

Conditions favorables au développement du champignon :

- Contaminations à partir du sol, à la suite de projections d'eau ;
- L'humidité favorise le développement de l'alternaria et notamment les longues périodes de pluies survenant durant la récolte ;
- Température optimum : 20 à 25°C.

Mesures prophylactiques contre le botrytis au champ :

- En cours de culture, ne pas broyer ni enfouir dans le sol les parties des plantes restant au champ et particulièrement les tiges ;
- Apporter une fumure équilibrée, suffisamment pourvue en potasse et en phosphate ;
- Réduire légèrement la densité de plantation afin de favoriser l'aération des plantes.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Alternariose.pdf

• Viroses

Comme lors du précédent BSV, des symptômes de virose sont toujours présents sur la parcelle de référence de Saint Ignat (63). A cela s'ajoute un signalement sur la parcelle de référence de La Fouillade (12).

Certaines zones, en tour de plaine, sont également touchées par les viroses car des symptômes sont observés dans les zones de Thuret (63) sur 2 ha, La Fouillade (12) sur 6 ha et Aizenay (85) sur 12 ha.



Pied de tabac atteint par l'AMV

Photo : D. Saurel – Midi tabac

Evaluation du risque :

Les viroses peuvent affecter les tabacs que ce soit au stade pépinière ou stade du plein champ. Il n'existe pas de méthode curative efficace permettant de contrôler les virus en cours de culture. Surveillez cependant vos champs et appliquez les mesures prophylactiques permettant de limiter la propagation des virus.

Mesures prophylactiques contre les viroses :

- Utiliser des variétés résistantes ;
- Apprendre à reconnaître les différentes viroses ;
- Connaître le mode de transmission afin de limiter la propagation ;
- Nettoyer les outils qui peuvent transmettre les virus par simple contact ;
- Allonger la rotation sur une parcelle infestée.

Plus d'informations sur le lien suivant :

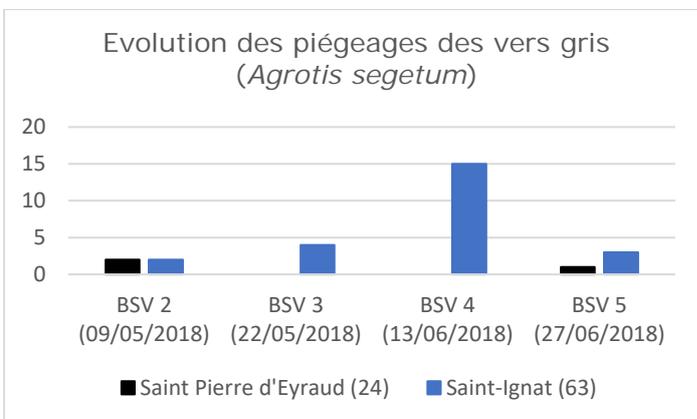
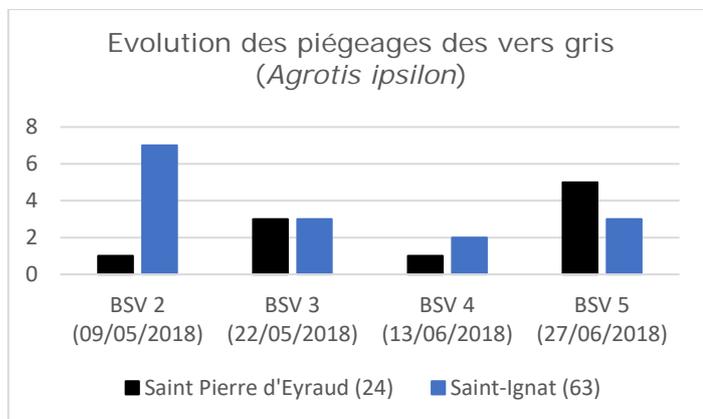
https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Viroses.pdf

Ravageurs

• Réseau de piégeage

Dans la période du 13 juin au 27 juin, 5 *Agrotis ipsilon* et 1 *agrotis segetum* ont été piégés sur la parcelle de référence de Saint-Pierre-d'Eyraud (24) et 3 *Agrotis ipsilon* et 3 *Agrotis segetum* ont été piégés sur la parcelle de référence de Saint-Ignat (63).

Aucun adulte d'*Helicoverpa* n'a été piégé pendant cette période. Les pièges des parcelles d'Amuré et d'Aussevielle n'ont piégé aucun individu (*Agrotis* et *Helicoverpa* confondus).



• Noctuelles terricoles

Les noctuelles terricoles sont toujours présentes sur une parcelle de référence et sur quelques zones en tour de plaine. Ainsi des traces traduisant la présence de ces dernières ont pu être observées sur la parcelle de référence d'Amuré.

En tour de plaine, des traces ont été signalées dans les zones de Vivonne (86) sur 70 ha, de La Fouillade (12) sur 1 ha et de Bergerac (24) sur 1,5 ha. Des dégâts, inférieurs à 20%, sont également présents sur 35 ha de la zone de Vivonne (86).

Evaluation du risque :

Les dégâts liés à la présence de noctuelles terricoles et leur activité semblent plus faibles en ce qui concernent les signalements par rapport au dernier BSV. Les dégâts restent faibles. Le seuil théorique de risque de 5% des pieds attaqués n'est pas encore atteint.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Noctuelles_terricoles.pdf

• Taupins

Des traces de taupins sont relevées sur les parcelles des secteurs de Vivonne (86) et de La Fouillade (12) sur respectivement 25 ha et 2 ha. Dans la zone de Vivonne, les taupins ont fait des dégâts sur les gaines de goutte à goutte.

De nombreux dégâts bien répartis ont également été recensés sur le secteur de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur 1 ha.

Evaluation du risque :

La présence de taupins a été signalée mais sur des secteurs qui restent limités. Cependant les dégâts y sont parfois importants (> 20%, bien répartis, sur 1 ha).

Mesures prophylactiques :

- Travailler superficiellement le sol par temps sec, en fin de printemps et en fin d'été quand les larves sont proches de la surface du sol, afin d'entraîner la mort des ravageurs par dessiccation ;
- Eviter les précédents prairies de graminées ou de légumineuses pendant plus de quatre ans, ainsi que les jachères ;
- Allonger les rotations en introduisant des cultures de printemps qui couvrent peu le sol en mai et sont défavorables à la ponte ;

- Mettre en place des rotations de cultures moins sensibles à ce coléoptère, comme les crucifères ;
- Eviter les apports tardifs de matière organique.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Taupin.pdf

• Pucerons

Des traces de pucerons sont observées sur les parcelles, en tour de plaine, de Vivonne (86) sur 140 ha et de La Fouillade (12) sur 12 ha.

Quelques dégâts limités, car inférieurs à 20%, ont été observés sur 55 ha de la zone de Vivonne (86).

Dans la zone de Vivonne (86), les pucerons sont présents mais peu actifs. Les pucerons sont également bien répartis dans la zone de La Fouillade (12) et on note la présence d'auxiliaires.

Sur les parcelles de référence, les pucerons sont présents sur celles d'Amuré (79) à hauteur de 5%, de La Fouillade (12), et d'Aizenay (85) à hauteur de 1%.

Evaluation du risque :

Les pucerons présents sur quelques zones sont régulés par les auxiliaires. Les dégâts sont faibles. Restez toutefois vigilants et surveillez-les pour détecter les premières infestations et tentez de les maîtriser. Protégez les auxiliaires naturels.

• Punaises



Punaises

Photo : S. Bourda – Fredon Aquitaine

Les punaises commencent à se développer. Des traces de punaises sont visibles, en tour de plaine, sur les secteurs de Vivonne (86) et Aizenay (85) sur respectivement 180 ha et 10 ha. Des traces de ces dernières ont également été signalées sur la parcelle de référence d'Amuré (79).

Des dégâts, inférieurs à 20%, sont présents, en tour de plaine, dans le secteur de Vivonne (86) sur 35 ha.

Evaluation du risque :

Le stade du plein champ est une période à risque pour le développement des punaises. Surveillez leur apparition et appliquez les mesures prophylactiques.

Mesures prophylactiques contre les punaises :

- Maintenir la parcelle et ses abords propres dès la mi-avril ;
- Supprimer manuellement les adultes, les larves et les pontes en culture.

• Nématodes

Des dégâts dus aux nématodes sont repérés, en tour de plaine, dans la zone de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur 1,5 ha et sur celle de Charre (64) sur 0,5 ha.

Des traces de nématodes ont également été observées, en tour de plaine, dans le secteur de La Fouillade (12) sur 1 ha.

Evaluation du risque :

Les signalements d'attaques liées aux nématodes sont encore faibles. Cependant, surveillez vos parcelles pour détecter les premières attaques.

Mesures prophylactiques contre les nématodes :

- Labourer, butter ;
- Exporter les racines du tabac en fin de culture ou les maintenir à l'air libre sous le soleil ;
- Nettoyer les outils (travailler les parcelles infestées en dernier) ;
- Réaliser une rotation culturale (4 ans) et utiliser des variétés non sensibles ;
- Utiliser des cultures nématicides ;
- Gérer les adventices.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Nematodes.pdf

• Limaces et criquets

Traces de limaces observées dans le secteur de la Fouillade sur 1 ha sans dégât et présence de criquets sur une trentaine d'hectares dans le secteur de Saussens (31) sans dégâts.

Adventices

Les adventices sont toujours bien présentes sur les parcelles. Cependant le salissement des parcelles parfois important semble moindre que lors du dernier BSV. Ceci s'explique par le fait que l'amélioration des conditions climatiques a permis la reprise des binages.

Dans le secteur de Cuzorn (47), du chiendent est présent sur les parcelles de Burley. Dans celui de Saint-Pierre d'Eyraud, du xanthium a été signalé.

ZONES GEOGRAPHIQUES	Parcelles de référence (Nombre de plantes au m ²)								Tour de plaine (Surface en ha où la présence d'adventices a été observée)									
	Saint Palais de Phiolin (17)	Amuré (79)	Saint-Ignat (63)	Saint Pierre d'Eyraud (24)	La Fouillade (12)	Alizenay (85)	Puch d'Agenais (47)	Loupiac de La Réole (33)	Thuret (63)	Saussens (31)	Charre (64)	Bergerac (24)	Saintes (17)	Campuzan (65)	Senestis (47)	Alizenay (85)	Saint Sylvestre sur Lot (47)	Horsarrieu (40)
Ambroisie		< 1							9									
Amaranthe		< 1			Présence	1 à 10				5		7	15	5	11 0	60		
Chardons									9				3					
Chenopodes		1 à 10	< 1		Présence	1 à 10	1 à 10	< 1	4			8	12		11 0	45		
Datura		< 1			Présence		1 à 10	< 1		3		3	4		13 0		2	
Lampourde					Présence													
Liserons	15 %	5 %		3 %	Présence				5	10	3	17	25		10 0			
Mercuriale																		6
Morelle		< 1	< 1						25									
Panic		1 à 10							3						75			
Renouée		1 à 10			Présence	1 à 10	1 à 10	< 1	5	2		3			10 0	65		
Sétaire		< 1																6



Lampourdes (gauche) et liserons (droite)

Photo : D. Saurel – Midi tabac

Signalements Ambroisie

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante annuelle dont le pollen, émis de fin juillet à octobre, est très allergisant pour l'homme. Cette plante pose des problèmes de santé publique. En zone agricole, elle cause également des pertes de récoltes.

Les feuilles de l'ambroisie à feuilles d'armoise sont larges, minces et très découpées, de couleur verte sur les deux faces. Les tiges sont rougeâtres et velues avec à leur sommet des fleurs vert jaunâtre sous la forme de longs épis.



**Ambroisie à feuilles d'armoise
en croissance végétative**

Source : FREDON Aquitaine

**Ambroisie à feuilles d'armoise
au stade floraison**

Source : CBNSA

Ambroisie : information importante

Toute observation d'Ambroisie doit être signalée à :

Mme Gaëlle GUYOT – FDGDON 33

Tél. : 09.67.01.58.68

zna@fredon-aquitaine.org

62, rue Victor Hugo

33140 VILLENAVE D'ORNON

Merci de participer au repérage des plants d'ambroisie et d'en faire le signalement au contact ci-dessus.

Autres informations

Auxiliaires

Les coccinelles sont bien implantées. Des traces (1%) sont visibles, en tour de plaine, dans les secteurs de La Fouillade (12) sur 1 ha, d'Aizenay (85) sur 70 ha et de Saintes (17) sur 6 ha. Elles sont également présentes sur la parcelle de référence d'Aizenay (85).

Comme il a été indiqué précédemment, les pucerons sont bien répartis et par conséquent les auxiliaires le sont aussi.

Des syrphes sont présents sur le secteur, en tour de plaine, d'Aizenay (85) sur 60 ha mais aussi sur les parcelles de référence de Saint-Ignat (63) et de d'Aizenay (85) à hauteur de 1% et de 6%. L'observation d'adultes de syrphes laisse présager la présence future de larves qui sont des auxiliaires.

Des traces de chrysopes sont visibles, en tour de plaine, dans le secteur de La Fouillade sur 1 ha.



Syrphes adultes sur feuille de tabac

Photo : S. Mothais – CT2F

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :

ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac -
Tabac Garonne Adour - Midi Tabac – Coopérative CT2F

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".